**Défi 11 : Louis XIV, chef de guerre pour une puissance dominante en Europe (10 points)**

Lis le texte suivant et répond aux questions :

Louis XIV affirme la puissance de son royaume par les armes traditionnelles de la **diplomatie**, mais surtout en l’engageant dans une série de guerres : **guerre de Dévolution** (1667- 1668), **guerre de Hollande** (1672-1678), **guerre des Réunions** (1683-1684), guerre de la **Ligue d'Augsbourg** (1688-1697) et enfin guerre de **Succession d'Espagne** (1701-1713).

Elles permettent d’agrandir considérablement le territoire sur le flanc Nord et Est (Alsace, Franche-Comté, Flandre…) et consacrent l’hégémonie française en Europe continentale, même si Louis XIV échoue à faire entrer l’Espagne dans le royaume de France.

 Comme tous les rois de France, Louis XIV est un « **chef de guerre** ». Il reçoit une solide formation militaire auprès de Turenne, qui fut l’un des meilleurs généraux sous **Louis XIII**, puis lors de la première partie du règne de Louis XIV. **A la bataille des Dunes** le 14 juin 1658, sous le commandement de Turenne, il a 20 ans lorsqu’il dirige lui-même l’armée à Dunkerque.

Surtout Louis XIV réorganise profondément l’armée. Ce n’est que depuis **Richelieu**, sous Louis XIII, qu’existe un ministère de la guerre et que les armées privées sont interdites. L’organisation d’une armée royale permanente et puissante sera l’œuvre de Michel Le Tellier, **secrétaire d’Etat à la guerre**, et du fils de celui-ci, **Louvois,** qui lui succède en 1677. Elle passe par l’amélioration du recrutement, l’unification des soldes et aussi la création de **l’hôtel des Invalides** pour abriter les invalides de retour des champs de bataille.

Enfin Louis XIV s’attache les services de [Vauban](https://education.francetv.fr/matiere/temps-modernes/cm1/video/le-marquis-de-vauban-c-est-pas-sorcier), qui révolutionne l’art de faire la guerre, après les dérives dévastatrices de la guerre de Trente ans (1618-1648), avec ses pillages et massacres.

Il met au point la **guerre de siège**, les armées marchant de siège en siège, de ville en ville, obtenant la reddition de l’une avant de s’attaquer à l’autre et permettant chaque fois l’entrée majestueuse du roi vainqueur recevant les clés de la ville et faisant célébrer un *Te Deum*. Les villes de la frontière du royaume sont [fortifiées](https://education.francetv.fr/matiere/temps-modernes/cm1/video/le-principe-des-fortifications-de-vauban-c-est-pas-sorcier) afin de faire du royaume, selon la propre expression de Vauban, un « **pré-carré** » : à l’exception de **la citadelle de Lille** prise une fois, le territoire français demeure inviolé jusqu’à la fin du XVIIIe siècle.

L’effort se porte aussi sur la marine quasiment inexistante au début de son règne. Avec **Colbert**, qu’il nommera secrétaire d’Etat à la Marine, il mobilise d’énormes moyens humains et financiers pour constituer une flotte capable de rivaliser avec la toute puissance de la flotte anglaise. **L’état de guerre** quasi permanent coûte cher au budget de l’Etat : près de 50 % en temps de paix et 75 % en temps de guerre à la fin du règne de Louis XIV. Il oblige à accroître la pression fiscale et à créer de nouveaux impôts qui touchent aussi la noblesse (impôts de la capitation et du dixième).

1-Quelle partie de la France est en particulier agrandie grâce aux guerres de Louis XIV ?

2-Qu’est-ce qui va remplacer les armées privées ?

3-Qui seront les secrétaires d’état (c’est à un dire un ministre) à la guerre qui auront en charge ces armées ?

4-Quel est celui qui va mener des guerres de siège et fortifier toutes les villes aux frontières de la France ?

5-Quelle est la seule ville française qui sera prise ?

6-Quel ministre permettra à la France de posséder une puissante marine (navires de guerre) ?

7-Les guerres coûtent très cher. Comment Louis XIV va les financer ?